



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 3 mars 2022

CM 2021/22

COPEN
JAI
DROIPEN
CYBER
JAIEX
ENFOPOL
DATAPROTECT
EJUSTICE
MI

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: maria.castillejo@consilium.europa.eu
jai.criminal.justice@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.74.53
Secr.: +32.2.281.36.02

Objet: Groupe Coopération en matière pénale
(COPEN - E-evidence)

Date: 11 mars 2022

Heure: 9:45

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT EUROPA
Rue de la Loi 155, 1048 BRUXELLES

Format : 1+1 (Présidence et Commission 2+2)

1. Adoption de l'agenda
2. Convention de l'ONU sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles
 - État des négociations – Information par la Commission des derniers développements concernant la négociation d'une Convention de l'ONU sur la cybercriminalité

3. Preuve électronique :

- Second Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité

Propositions de la Commission d'une

- Décision du Conseil autorisant les États membres à signer, dans l'intérêt de l'Union européenne, le Second Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité

14612/21

14612/21 ADD1

6791/22 (à publier)

6792/22 (à publier)

- Décision du Conseil autorisant les États membres à ratifier, dans l'intérêt de l'Union européenne, le Second Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité

14614/21

14614/21 ADD1

14614/21 ADD2

6793/22 (à publier)

6794/22 (à publier)

= Poursuite de l'échange de vues

- Règles internes de l'UE

= Examen de la note de la Présidence

6795/22

4. AOB

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.